MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

COMMUNIQUE RELATIF A L'OUVERTURE OFFICIELLE DU POSTE DE PÉAGE DE MONDOUKOU

Le Ministère des Infrastructures et de l'Entretien Routier (MIER) informe l'ensemble des usagers de la route qu'il sera procédé à la mise en service officielle du poste de péage de Mondoukou, sur l'autoroute carrefour Mondoukou-Assinie, le **mardi 07 avril 2026**.

Les tarifs appliqués sont identiques à ceux du péage de Grand-Bassam:

- Classe 1 (Véhicules légers): 1000 FCFA;
- Classe 2 (Véhicules intermédiaires): 1500 FCFA;
- Classe 3 (Poids lourds / autocars / véhicules à 2 essieux): 2500 FCFA;
- Classe 4 (Poids lourds / autocars / véhicules à 3 essieux maximum): 3500 FCFA;

Par ailleurs, il est porté à la connaissance des usagers que cette autoroute sera interdite aux poids lourds de plus de trois (3) essieux.

Le Ministère des Infrastructures et de l'Entretien Routier sait compter sur l'engagement de la population ivoirienne pour un réseau routier mieux entretenu.

Fait à Abidjan, le 13 1 MARS 2026

République de Côte d'Ivoire ★ Ministère des Infrastructures et de l'Entretien Routier ★ DIRECTEUR DE CABINET

Stéphane EZOA

Postel 2001 – 20ème étage - BP V 6 Abidjan - Côte d'Ivoire
TEL : 225 27 20 34 73 15 / 27 20 34 73 01 Fax : 225 27 20 34 73 29
Email : info@entretienroutier.gouv.ci